



Si la reconnaissance du sacrifice consenti par les combattants d'Opérations Extérieures au cours de la commémoration du 11 novembre n'est plus à nier, leurs Mérites nécessitent tout autant d'être soulignés par la mise en place d'une journée distinctive.

Suite au à la procédure accélérée mise en place, l'Assemblée Nationale a rendu hier son vote sur le projet de loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les Morts pour la France.

## Mise à l'honneur des OPEX, au-delà de la reconnaissance des Morts pour la France en opérations.

Écrit par SLM

Jeudi, 12 Janvier 2012 11:57

---

La FNAME avait défendu auprès de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, lors de son audition, comme auprès de l'ensemble des députés une demande d'ajout d'un amendement à ce projet de loi, pour la mise en place d'une journée de mise à l'honneur des militaires d'opérations extérieures. Cette demande évoquée et soutenue au cours des débats conduits hier par nos députés n'a toutefois pas été retenue par la majorité de ceux-ci.

Dès lors, c'est au Sénat de se prononcer le 24 janvier prochain.

Nous avons débuté des échanges avec la Commission des Affaires Étrangères, de la Défense et des Forces Armées au Sénat sur ce point. Elle se réunira et fixera son rapport le 17 janvier prochain.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre que nous avons transmise à l'ensemble des Sénateurs, et espérons votre soutien pour la relayer auprès de vos représentants nationaux respectifs, si comme nous vous pensez que les militaires d'opérations extérieures méritent dans leur globalité d'être reconnus, et mis à l'honneur au cours d'une journée, pour une véritable connaissance et reconnaissance de la population.